
**COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN
(COI)**

**Projet de renforcement de la résilience par les écosystèmes côtiers dans l'océan Indien
(RECOS)**

I - CONTEXTE ET ENJEUX STRATEGIQUES DU PROJET

Les écosystèmes côtiers (mangroves, zones humides, forêts littorales, bassins versants, herbiers, récifs coralliens, végétation de milieu dunaire,...) fournissent des services écosystémiques essentiels pour les populations de l'espace de la Commission de l'Océan Indien (COI). Ils soutiennent les populations qui sont dépendantes des revenus de la pêche et de l'aquaculture autour des mangroves et des récifs coralliens, de l'agriculture et du tourisme, pour leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance. Ils protègent également les populations littorales des effets du climat (inondation, submersion marine, vent violent, érosion côtière ...).

La concentration des activités humaines sur la côte, associée à une gestion peu durable du milieu, dégradent les écosystèmes et les services qu'ils rendent. En parallèle, les répercussions du changement climatique (montée du niveau de la mer, changements des températures des océans, du régime de la pluviométrie et modification de la fréquence et de l'intensité des événements météo-océaniques extrêmes) altèrent également le fonctionnement de ces écosystèmes et les services rendus, initiant un cercle vicieux qui fragilise de plus en plus les communautés.

La résilience des populations côtières vis-à-vis des risques climatiques passe donc avant tout par la restauration et la gestion durable des écosystèmes côtiers.

II - OBJECTIFS ET CONTENU DU PROJET

L'objectif global du projet est de renforcer la résilience des populations littorales face aux effets du changement climatique en restaurant les services rendus par les écosystèmes côtiers. Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

- Renforcer la gouvernance régionale et nationale des écosystèmes côtiers et marins de l'océan Indien ;
- Mettre en œuvre des chantiers innovants, variés et répliquables de restauration et d'exploitation durable d'écosystèmes côtiers et marins en s'appuyant sur des groupes de travail scientifique.

Le projet est structuré autour de trois composantes techniques et une composante de gestion :

- Composante 1 : Renforcement de la gestion des écosystèmes côtiers à l'échelle régionale et nationale, et échanges d'expériences.
- Composante 2 : Coopération scientifique régionale sur les écosystèmes côtiers et mise en œuvre de projets pilote de restauration d'écosystèmes côtiers et de soutien à des filières d'exploitation durable des écosystèmes.
- Composante 3 : Communication, sensibilisation, capitalisation.

- Composante 4 : Gestion de projet, coordination, suivi et évaluation.

III - INTERVENANTS ET MODE OPERATOIRE

La COI assurera la maîtrise d'ouvrage et la gestion des fonds du projet en respectant les procédures de l'AFD et du FFEM. Elle recrutera pour cela sur appel d'offre international une unité de gestion de projet (UGP) dédiée. Le suivi du projet sera assuré par un comité de pilotage régional présidé par le Secrétariat Général de la COI et composé des point focaux nationaux représentant chaque pays membre de la COI et nommé par les gouvernements.

IV - COUT ET FINANCEMENT

Le projet est cofinancé en subvention par l'AFD à hauteur de 8,5 M€ et par le FFEM à hauteur de 1,5 M€ (octroi décembre 2018). Il sera mis en œuvre sur 5 ans à compter de la date de contractualisation avec l'UGP.

V - PRINCIPAUX EFFETS ATTENDUS

A l'issu du projet, le système de gouvernance des écosystèmes côtiers des pays de la COI sera renforcé, aussi bien au niveau national avec un appui à l'élaboration de la stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières (GIZC), qu'au niveau local avec l'appui aux comités locaux de GIZC. Les acteurs institutionnels et les communautés seront sensibilisés à l'importance des écosystèmes dans l'adaptation au changement climatique. La coopération régionale des acteurs de la gestion des littoraux ainsi que de la communauté scientifique sera renforcée, et le projet permettra d'étayer la connaissance en matière d'ingénierie écologique et d'approche écosystémique dans l'adaptation au changement climatique. Les sites pilotes et l'appel à projet permettront de restaurer des écosystèmes et de développer des filières durables génératrices de revenus. Les écosystèmes côtiers seront davantage à même de fournir leurs services de régulation et d'approvisionnement. Les populations littorales verront leur résilience renforcée, notamment face aux effets du changement climatique croissant.